

**COMPTE-RENDU**  
**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**9 février 2011 à 19 h 00**  
**à la mairie salle du Conseil Municipal**

Membres présents : MM SÉGNERÉ, DAUTAN, M SEAS, FERRATO, VERGES, ESQUIRO, LARBRE, LAYERLE, MARTIN, PUJO, ROUILLON, SARRAIL, TRALLI  
 Procurations : MME TILHAC, CARRERE  
 Secrétaire de séance : M MARTIN

→ Le compte-rendu du Conseil Municipal du 10 décembre 2010 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

**→ Préparation budget investissement 2011**

Mlle Patricia LAYERLE, conseillère municipale en charge de la préparation du budget, présente, sur la base des principaux besoins recueillis auprès des différentes commissions municipales, un état des dépenses d'investissement à poursuivre et à définir pour le budget 2011.

A l'issue des délibérations, les membres du Conseil Municipal s'accordent sur le tableau ci-dessous :

<b>Investissements retenus à inscrire au budget 2011</b>	<b>Montants</b>	<b>Investissements retenus mais différés au budget 2012</b>	<b>Montant</b>
Acquisitions foncières (terrain stade)	24 000 €	Aire de jeux enfants	25 618 €
Rond point et chemin piéton rue Bellevue	69 400 €	Rénovation, mise aux normes du club house du stade de foot	71 760 €
Aménagement cimetières (columbarium, jardin du souvenir, dépositoire communal)	8 500 €	Chaises salle du conseil municipal	3 737 €
Mobilier urbain	10 000 €	Parvis mairie (pavés autobloquant)	4 000 €
Mobilier mairie, bibliothèque	1 600 €		
Fleurissement	3 000 €		
Protection entrée stade foot (enrochement)	17 940 €		
Équipement restaurant scolaire (lave-vaisselle pro)	1 913 €		
Rénovation secrétariat mairie (peinture....)	23 920 €		
Rénovation Eclairage public : 3 <sup>ème</sup> tranche du plan quinquennal	10 000 €		

Divers équipement salle des fêtes (vaisselle, couverts...)	600 €		
Reprise investissement voté en 2010 :			
- construction salle des fêtes	1 020 000 €		
- divers	3 969 €		
Remboursement capitaux d'emprunts	73 895 €		
<b>Total dépenses investissement budget communal 2011</b>	<b>1 268 737 €</b>		

A noter que la rénovation du club house du terrain de football, différée à 2012, fera l'objet en 2011 de demandes de subventions et une somme sera inscrite en dépenses pour l'étude du projet.

➤ *Cimetières*

Il a été décidé de consacrer une enveloppe à l'aménagement d'un columbarium au cimetière Laouët considérant que des demandes commencent à se présenter. Monsieur le Maire invite les membres du Conseil Municipal à se prononcer sur le prix d'un emplacement (case pouvant contenir 6 urnes) et sur la durée d'attribution.

Après délibération :

Le prix d'une case columbarium pouvant contenir 6 urnes est fixé à -500 € pour une durée de 30 ans renouvelable.

Les prix des concessions classiques sont révisés :

- prix d'une concession de 4 m<sup>2</sup> : 300 €

- prix d'une tombe de 2 m<sup>2</sup> : 150 €

Durée d'attribution 50 ans renouvelable

L'application de ces nouveaux tarifs prend effet au 1<sup>er</sup> mars 2011.

➤ *Budget de fonctionnement : subventions aux associations :*

Le tableau voté en 2010 est reconduit en 2011.

Nouvelles attributions :

- association « Banc Public » 50 € (délibération du conseil municipal du 10/12/2010)

- Lieutenant de Louveterie : 100 €

Révisions :

- association « Le Temps des Manivelles » (Festival « Orgues à Horgues ») : 2050 €

- « Horgues Animations » : 500 € (+ valeur de la location d'un chapiteau)

- A noter : les 305 € attribués en 2010 à l'association « Ecuries de la Landes » seront maintenus sous réserve que soient organisées à nouveau « la Chasse aux œufs de Pâques » et « la Petite Vadrouille »

➤ *Budget de fonctionnement : Personnel*

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que le contrat CAE de Monsieur Sylvain ABADIE (employé communal), arrive à son terme en mai 2011. Il est nécessaire de délibérer sur la possibilité de sa titularisation. Après délibération, reconnaissant l'utilité du poste et le fait que cet employé a donné entière satisfaction, l'assemblée donne un accord de principe pour titulariser cet agent. Les éléments exacts des termes de cette titularisation devront être précisés avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale.

---

➔ **Chantier salle des fêtes : planning de travaux**

Les travaux de construction de la salle des fêtes ont démarré. Le planning initial prévoit une fin des travaux au 27 mai 2011. Un dépassement doit être cependant envisagé compte tenu de certains retards d'ordre administratifs dans l'instruction du Permis de construire (attente de l'avis de la commission sécurité réunie seulement le 15/02/2011.)

➔ **Délibérations pour participations travaux extensions de réseaux ERDF**

Les membres du conseil municipal votent les participations pour extension de réseau ERDF demandées aux pétitionnaires d'autorisation d'urbanisme suivants :

- M Darrigade et Mme Charlet
- MM Sanz

---

➔ **Questions diverses**

➤ Réforme des collectivités territoriales : Monsieur le Préfet, chargé de la refonte de la carte territoriale des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale), a informé de la création d'une commission de coopération intercommunale (composée d'élus communaux et intercommunaux) qui participera aux débats relatifs à l'élaboration du nouveau périmètre.

➤ Monsieur le Maire informe qu'il a fait apposer une note sur le site des terrains de tennis, prévenant le public que la mairie n'est pas propriétaire de ces équipements et qu'elle se dégage de toutes responsabilités en cas d'incident. Il a demandé, dans un courrier à l'association ASPTT, propriétaire des lieux, qu'elle s'assure que ses équipements ne présentent pas de danger pour les utilisateurs, les terrains étant ouverts à tous, Monsieur le Maire demandant à l'association de faire en sorte qu'ils ne puissent être utilisés que sous la responsabilité de l'ASPTT.

➤ A revoir les tarifs de participation des communes adhérentes au centre de loisirs.

La séance est levée à 22 h00.